

MONTREAL

Place Victoria, 43^e étage
800, Square Victoria, C.P. 303
Montréal H4Z 1H1
Téléphone 514 866-6743
Télécopieur 514 866-8854

JOLIETTE

1075, boul. Firestone
Bureau 3100, Joliette J6E 6X6
Ligne Mtl 514 990-4485
Téléphone 450 759-8800
Télécopieur 450 759-8878

LAVAL

3055, boul. Saint-Martin Ouest
Bureau 610, Laval H7T 0J3
Ligne Mtl 514 990-8884
Téléphone 450 686-8683
Télécopieur 450 686-8693

LONGUEUIL

1372, avenue Victoria
Longueuil J4V 1L9
Téléphone 450 672-4681
Télécopieur 450 465-3700

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

202, rue Richelieu, bureau 205
Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6X8
Téléphone 450 358-5737
Télécopieur 450 358-5748

SAINT-JÉRÔME

490, rue Laviolette
Saint-Jérôme J7Y 2T9
Téléphone 450 431-0705
Télécopieur 450 431-1247

SHERBROOKE

20, rue Bryant
Sherbrooke (Québec) J1J 3E4
Téléphone 819 481-0324
Télécopieur 819 481-0337

Laval, le 12 janvier 2022

Par courriel et par dépôt électronique

Me Véronique Dubois, secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE DU QUÉBEC
800, Place Victoria, 2^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4110-2019 – Demande d'approbation du plan
d'approvisionnement 2020-2029, phase 2**
N.D. : 100422

Chère consoeur,

Afin de faire suite à la Décision D-2021-165, nous vous confirmons par la présente l'intention de l'AQCIE et du CIFQ d'intervenir à la phase 2 du présent dossier.

L'AQCIE et le CIFQ entendent s'assurer que la solution qui sera retenue pour l'alimentation des Îles-de-la-Madeleine permettra de réduire les coûts par rapport au mode d'alimentation actuel selon un ratio coût/bénéfice optimal.

À cet effet, les intervenants entendent examiner les paramètres techniques relatifs à chacune des solutions présentées, notamment :

- Les besoins à alimenter en puissance et en énergie;
- Les moyens permettant de satisfaire ces besoins avec un niveau de fiabilité comparable;
- La quantité de GES réduits.

Les intervenants entendent également analyser la comparaison des scénarios sur le plan économique en s'assurant du réalisme des hypothèses de coût retenues pour chacune des rubriques présentées au tableau 2 à la page 25 de B-204, ainsi que les résultats obtenus selon la méthode de simulation MONTE-CARLO.

Selon notre compréhension, les valeurs apparaissant aux rubriques « Croissance » et « Pérennité » du tableau 2 concernent les investissements.

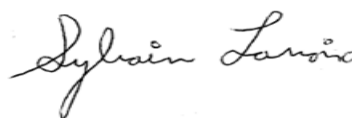
Il y a lieu de définir ces investissements en fonction des équipements installés et de s'assurer que les hypothèses soumises par le Distributeur capte l'ensemble des coûts d'investissement, y compris l'impact tarifaire qui résultera des investissements assumés par le Transporteur.

L'AQCIE et le CIFQ constatent que le scénario S-8 n'apparaît pas dans la sélection des scénarios privilégiés (B-204, page 26) même si l'écart par rapport au statu quo est le deuxième plus élevé. Le motif invoqué est notamment une réduction des émissions de GES qui serait insuffisante (B-204, page 28). Étant donné que la réduction des GES est déjà considérée dans l'évaluation économique, il faut connaître selon quels paramètres un scénario peut être complètement écarté au seul motif d'une réduction insuffisante de GES.

Les intervenants entendent également examiner les autres aspects de la comparaison des scénarios, notamment les risques techniques reliés au raccordement par câbles sous-marins. En effet, le Distributeur mentionne que c'est à la fin de l'avant-projet qu'il sera en mesure de confirmer la solution technologique qui sera implantée (B-204, page 32).

Vous trouverez ci-joint le formulaire *Demande d'intervention : Liste des sujets* ainsi que le budget de participation.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos salutations distinguées.



Me Sylvain Lanoix
✉ Slanoix@duntonrainville.com

p.j.
c.c. Jocelyn B. Allard, AQCIE
Louis Germain, CIFQ
Pierre Paquin, analyste
Me Simon Turmel, HQD